PHARMACIE
PRADO DAVID PLAGE
- SINCE 1964 -

ANSM - Mis à jour le : 19/12/2025

Dénomination du médicament

CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet
Carbonate de calcium

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?
3. Comment prendre CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique Calcium/Supplément minéral- code ATC : A12AA04

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?

Ne prenez jamais CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- Si hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang)
- Si Hypercalciuries (élimination exagérée de calcium par l'urine).
- Si lithiase calcique (calculs) - calcifications tissulaires.
- Si Immobilisations prolongées s'accompagnant d'hypercalcémie et/ou d'hypercalciurie: le traitement ne doit être utilisé qu'à la reprise de la mobilisation.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre d'utiliser CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet.

En cas de diabète ou de régime hypoglucidique, tenir compte de la teneur en saccharose = 1,25 g par unité de prise, dans la ration journalière.

Utiliser ce médicament AVEC PRÉCAUTION :

En cas de traitement prolongé ou d'insuffisance rénale: il est nécessaire de faire contrôler le taux de calcium dans les urines et dans le sang; réduire ou interrompre le traitement en fonction des résultats, suivant avis médical.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN EN PARTICULIER LES BISPHOSPHONATES, LES CYCLINES, LES DIGITALIQUES, LES DIURÉTIQUES THIAZIDIQUES ET APPARENTÉS, L'ESTRAMUSTINE, LES SELS DE FER, LES HORMONES THYROÏDIENNES, LE STRONTIUM ET LE ZINC.

CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Ce médicament, dans les conditions normales d'utilisation, peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet contient du saccharose

3. COMMENT PRENDRE CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Adultes: 1 à 1,5 g de calcium élément par jour, soit deux à trois sachets par jour.

Enfants jusqu'à 10 ans: 0,5 g de calcium élément par jour, soit un sachet par jour.

Enfants de plus de 10 ans: 1 g de calcium élément par jour, soit deux sachets par jour.

Mode d’administration

Voie orale: diluer la poudre dans un verre d'eau puis avaler immédiatement.

Fréquence d'administration

SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MÉDECIN.

Durée du traitement

SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MÉDECIN.

Si vous avez pris plus de CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet que vous n’auriez dû

Symptômes: soif, nausées, vomissements, constipation.

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet

Sans objet.

Si vous avez d’autres questions sur l’utilisation de ce médicament, demandez plus d’informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Possibilité de bouche sèche.

En cas de traitement prolongé, risque d'augmentation du taux de calcium dans le sang et les urines.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à ,> . Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d’informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet

- La substance active est :

Carbonate de calcium..... 1250,00 mg

Quantité correspondant à calcium-élément..... 500,00 mg

Pour un sachet.

- Les autres composants sont : Arôme agrume, saccharose

Qu'est-ce que CALCIDOSE 500, poudre pour suspension buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour suspension buvable en sachet.

Boîte de 60 sachets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES MAYOLY SPINDLER

3 PLACE RENAULT
92500 RUEIL-MALMAISON

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES MAYOLY SPINDLER

3 PLACE RENAULT
92500 RUEIL-MALMAISON

Fabricant

LABORATOIRES GALÉNIQUE VERNIN
20, RUE LOUIS-CHARLES VERNIN
77190 DAMMARIE-LES-LYS

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

{MM/AAAA}> {mois AAAA}.>

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l’ANSM (France).